

NOUVELLE-CALEDONIE

GOUVERNEMENT

Accusé de réception en préfecture
988-229880018-20240619-24_19242-AI
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024

Ampliations :

H-C	1
DRHFPNC/SR	1
JONC	1
Archives	1

N° 2024- 1203 /GNC

du 19 juin 2024

ARRETE

relatif à la liste des candidats admis à l'examen d'aptitude de représentant en douanes

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le nouveau code des douanes de Nouvelle-Calédonie et notamment les articles Lp. 322-4 – 7° et R. 322-5 et suivants ;

Vu la délibération n° 129 du 11 février 2021 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération modifiée n° 2021-59D/GNC du 22 juillet 2021 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2021-8440/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8442/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8776/GNC-Pr du 15 juillet 2021 constatant la fin de fonctions de M. Samuel Hnepeune et la prise de fonctions de M. Vaimu'a Muliava en qualité de membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2021-8444/GNC-Pr du 22 juillet 2021 constatant la prise de fonctions de la vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2022-20876/GNC-Pr du 15 décembre 2022 constatant la fin de fonctions de M. Joseph Manauté et la prise de fonctions de M. Jérémie Katidjo-Monnier en qualité de membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

ARRETE

Article 1^{er} : Les personnes déclarées admises à l'examen d'aptitude de représentant en douanes :

Civilité	Nom	Prénom
Monsieur	Cardon	Daniel
Monsieur	Cau	Christophe
Monsieur	De Carvalho	Pierre
Monsieur	Gueguen	Nicolas
Madame	Hardy	Oceane
Madame	Kabar	Radegonde
Madame	Kasman Épouse Djoewari	Anne-Marie
Madame	Levrier	Agnes
Madame	Loiseau	Lydie
Madame	Parage	Carole
Madame	Rouby Épouse Mesange	Jennifer
Monsieur	Talatini	Jeremie
Monsieur	Talo	Sosefo
Madame	Vaisala	Vienna

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le membre du gouvernement
chargé de l'économie, du commerce
extérieur, de l'agriculture, de l'élevage
et de la pêche, de la production, du transport
et de la réglementation de la distribution
d'énergie électrique et des relations
avec les provinces,



Adolphe DIGOUE

Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie



Louis MAPOU